

Une mobilisation forte et large permet à Anthony SMITH de rester en inspection du travail !

Après 136 jours de suspension et la tenue d'un conseil de discipline le 21 juillet dernier, la ministre du travail, Elisabeth Borne, a notifié le 15 août à notre collègue et camarade Anthony Smith une sanction de déplacement d'office en Seine et Marne, à 200 kms de chez lui et hors inspection du travail ! Mais le 9 septembre lors d'une journée de mobilisation nationale elle a fait marche arrière en l'affectant dans sa région, en Meuse et en inspection du travail, ce qui lui permet de conserver ses mandats syndicaux régionaux.

Anthony était suspendu depuis le 15 avril 2020 pour avoir exigé la mise à disposition d'équipements de protection individuelle (notamment des masques) et la mise en œuvre de mesures de protection contre la Covid-19 au bénéfice de salariées d'une association d'aide à domicile du bassin rémois. En revanche, sa hiérarchie n'a fait l'objet d'aucune enquête, mesure de suspension ou sanction alors qu'elle a manifestement relayé et encouragé les pressions exercées par l'employeur (voir reportage de FR3 Est). C'est dans ce contexte surréaliste, alors que le ministère est en pleine déroute face au risque COVID, qu'intervient cette lourde sanction, une fuite en avant répressive du ministère du travail qui vise là l'indépendance de l'inspection du travail. La réaction collective fut à la hauteur du choc : plainte au BIT en intersyndicale, pétition nationale de soutien avec près de 150 000 signatures, un appel public massivement signé par plus de 1300 collègues d'Anthony, des centaines de motions de soutien d'organisations et un appel publié dans la presse réunissant plus de 150 personnalités, un comité national de soutien avec plus de 800 personnalités, de multiples actions en départements....

Nous exigeons toujours le retrait de cette sanction, particulièrement injuste à l'heure où Mme Borne demande le port de masques à tous les salariés. Nous avons contesté devant le juge du fond la décision de suspension et serons au côté d'Anthony pour la contester devant le tribunal administratif et jusqu'au Conseil d'Etat.

Effet boomerang de notre mobilisation, la démission du Directeur général du travail, Yves Struillou, désavoué publiquement par Elisabeth Borne, pour sa conduite calamiteuse de la procédure disciplinaire dont il fut, avec la ministre Pénicaud, l'un des artisans les plus acharnés : il n'avait pas donné suite à deux courriels de saisine d'Anthony Smith qui alertait, éléments de preuve à l'appui et avant même l'engagement de la procédure disciplinaire, sur les pressions subies et l'atteinte à l'indépendance dans l'exercice de ses missions !

Ce séisme est à la mesure de la mobilisation exceptionnelle en intersyndicale CGT-SUD-FSU-FO et CNT, et du comité de soutien à Anthony. Il montre que ça vaut le coup de se battre et la mobilisation va se poursuivre pour obtenir le retrait pur et simple de la sanction et des mesures pour l'indépendance pleine et entière de l'inspection du travail du pouvoir politique et du patronat, pour une réglementation du travail protectrice de la dignité et de la santé des salarié-es, pour l'arrêt des suppressions de postes, pour un plan de recrutement, pour l'arrêt des objectifs chiffrés et pour l'abandon des réorganisations incessantes des services publics qui visent à les démanteler de facto.